

Avis aux porteurs – La Française PEA Flex

28 décembre 2020

La société de gestion a pris la décision de s'adjoindre le conseil en investissement de Veritas Institutional GmbH, société de gestion du groupe La Française, qui a développé un modèle quantitatif propriétaire visant à limiter les pertes en phases de marchés baissiers : Risk@Work. Ce modèle éprouvé sur des portefeuilles diversifiés patrimoniaux répond, selon la société de gestion, aux besoins d'une clientèle patrimoniale principalement concernée par les fonds flexibles, et à un contexte de marché toujours plus volatil.

Dans cet esprit, à compter du 1^{er} janvier 2021, Veritas Institutional GmbH transmettra à titre de recommandation, à la société de gestion un taux d'exposition globale qu'elle pourra appliquer à l'allocation du portefeuille déterminée par la société de gestion afin de limiter les impacts de baisse de marché.

En ajoutant la dimension liée au modèle quantitatif « Risk @Work » de Veritas Institutional GmbH, l'objectif de gestion et la méthode d'allocation globale de l'actif net sont modifiés :

- Dans l'état actuel, la gestion repose uniquement sur une allocation discrétionnaire des investissements visant à surperformer son indice de référence.
- A partir du 1^{er} janvier 2021, l'objectif du fonds sera de surperformer son indice de référence tout en recherchant à limiter son niveau maximal de perte sur une année. La gestion s'appuiera sur les recommandations de Veritas Institutional GmbH, qui lui transmettra un taux d'exposition globale qu'il conviendrait d'appliquer à l'allocation du portefeuille afin de limiter les impacts de baisses de marché. En contrepartie, il sera possible que cette exposition ajustée limite également la capacité du fonds à capter la performance des marchés en phase haussière.

Cette modification n'est pas soumise à agrément de l'AMF étant donné que les fourchettes maximales d'exposition en vigueur restent identiques.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en conformité avec le règlement (UE) 2016/1011 « BMR », la société de gestion a décidé d'utiliser à compter du 1^{er} janvier 2021 le nouvel indice sur le marché monétaire de la zone euro qui a vocation à remplacer totalement l'EONIA. En effet, depuis octobre 2019, l'EONIA est indexé sur le cours de l'Ester, et est égal à l'Ester augmenté de 8,5 points de base.

La rédaction de l'indicateur de référence composite du fonds La Française PEA Flex est par conséquent modifiée comme suit :

« 50% Stoxx Europe 600 euro (dividendes réinvestis) + 50% €STR capitalisé + 0,085 % »

Le remplacement de l'EONIA par l'€STR capitalisé + 0,085 % n'aura pas d'impact sur le calcul des commissions de performance et n'est pas assimilé à un changement d'indicateur de référence.

Les autres caractéristiques du FCP demeurent inchangées.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur du fonds « La Française PEA Flex » disponible sur le site www.la-francaise.com